

# L'ECHO BEGADANAIS

LE MAGAZINE DE MA COMMUNE

Numéro 29



## SOMMAIRE :

Le mot du Maire

### CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du 15/09/21

Extrait de la séance du 20/10/21

Extrait de la séance du 24/11/21

### VIVRE ENSEMBLE

#### À l'École :

Halloween & Arbre de Noël

#### Manifestations passées

Cérémonie du 11 Novembre

#### Manifestations à venir

Calendrier électoral

Repas des Aînés

### ACTUALITES

Inauguration de la rue F. Lambert

Reprise des lotos

Marche du Téléthon

Cours de Yoga

Chantiers Jeunes

### PRATIQUE

Inscription sur les listes électorales

SMICOTOM

Relevé des compteurs d'eau

Une panne ... une solution

Bégadanaï, Bégadanaïses, Chers amis,

Malgré les efforts menés durant l'été dernier qui ont pu laisser entrevoir une amélioration, cette fin d'année a de nouveau été rattrapée par la pandémie qui a plus ou moins contrarié nos projets de retrouvailles et de fêtes. J'espère que Noël et la Saint-Sylvestre ont été malgré tout une occasion de vous rassembler en famille et/ou entre amis. Même si cette année, les festivités ont été placées sous le signe du dépistage et parfois de la restriction. Nous nous retrouvons donc toujours pris au piège de l'actualité sanitaire qui pourrait connaître, espérons-le, son épilogue prochainement.

Néanmoins, grâce au pass sanitaire, les associations du village ont pu partiellement reprendre leurs activités sportives pour certaines, ludiques ou culturelles pour d'autres en respectant les mesures barrières grâce à l'implication des présidents d'association, leur bureau et leurs adhérents. La rentrée des vacances de Noël a pu se faire à la date prévue et je remercie l'équipe enseignante et encadrante pour les efforts fournis depuis le début de la pandémie. Sans sombrer dans un certain misérabilisme, la situation pèse sur chacun de nous dans un climat de lassitude et d'incertitude. Mais nous devons rester confiants en l'avenir, continuer de faire preuve de solidarité et de bienveillance les uns envers les autres.

La mission confiée au conseil municipal a pu continuer avec l'aboutissement des projets portés au budget 2021. La réparation des prises électriques a permis l'installation des nouvelles illuminations de Noël qui ont participé à la magie des festivités. Le restaurant scolaire s'est vu doté d'un nouveau piano de cuisson afin que les enfants continuent de se régaler. Le projet, et pas des moindres, de création du cabinet médical s'est concrétisé grâce à l'aide de notre pharmacien Mr Puyjoursain, avec l'installation du Dr Goriou et des infirmiers en mai 2021. Quatre classes de l'école ont bénéficié d'une rénovation du sol ... presque jusqu'au plafond, carrelages et peinture sont venus embellir l'ensemble pour une meilleure atmosphère de travail. L'entretien des locaux scolaires, bien que mouvementé en raison des difficultés de remplacement des agents absents pour raison de santé, a malgré tout pu se maintenir. Le programme des activités de l'accueil périscolaire encadré par la CDC a ravi les enfants de l'école. L'église n'a pas été en reste avec la restauration des portes et la peinture des anges en partie financée par le don de l'association des amis de l'église que je remercie particulièrement. Le début de l'aménagement de la place du foyer rural a débuté avec la création des accès de secours, le parking des véhicules des personnes à mobilité réduite et les occupants des logements. Le chantier de reprise des concessions sans titre de propriété s'est terminé avec la mise en vente prochaine de nouveaux emplacements conformément au règlement du cimetière. Grâce aux « Chantiers Jeunes » mis en place par la CDC, un petit groupe de jeunes en schéma d'insertion encadrés par deux éducateurs ont permis de rafraîchir l'aire de jeux des enfants et la peinture des bâtiments attenants. Tout au long de l'année, l'entretien de la commune confié aux bons soins de l'équipe technique s'est poursuivi avec l'entretien des routes et des passes communales, la tonte régulière des accotements et des pelouses au port de By.

Le soutien sans faille et le professionnalisme du personnel communal, technique ou administratif, nous ont accompagnés dans notre tâche quotidienne et je les en remercie.

Le bilan 2021 maintenant dressé, il est temps de nous tourner vers l'avenir.

Bien à vous,

Jean-Robert DUHET, Maire

11/01/22

Publication : Mairie  
Rédaction : commission communication  
Impression : SEMA Lesparre  
Tirage : 500 exemplaires

#### Extrait de la Séance du 15/09/2021:

**Rénovation énergétique de l'école et du foyer rural :** Le conseil municipal approuve la signature d'un contrat avec un architecte pour la maîtrise d'œuvre et l'appel d'offre pour la rénovation de ces deux bâtiments.

**Motion contre le projet de champs captants du Médoc :** Quatorze forages en nappes profondes au cœur du Parc Naturel Régional du Médoc sont envisagés afin d'alimenter Bordeaux Métropole en eau potable (projet mené sans concertation depuis 2014). Ces derniers situés sur le Porge, le Temple et Saumos, à 300 mètres de profondeur présentent un vrai risque écologique sur la nappe phréatique alimentant nos forêts de pins maritimes. Le conseil demande à l'unanimité l'arrêt du projet.

**Rentrée scolaire 2021/ 2022 :** La rentrée a eu lieu le jeudi 2 septembre 2021 avec 60 enfants inscrits : une classe de maternelle a été fermée. Les enseignants sont ravis des travaux effectués dans leur classe durant l'été.

**Fibre optique :** Monsieur le Maire a fait arrêter l'implantation des poteaux sur les routes communales suite aux nombreuses plaintes de riverains et viticulteurs.

**Réunion avec les associations :** Une réunion avec les présidents des associations a été organisée et à l'unanimité le forum des associations a été reporté ainsi que l'organisation des lotos.

#### Extrait de la Séance du 20/10/2021:

**Adhésion à l'Association Départementale d'Etudes et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques :** Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'ADELFA33 pour un montant de 100€ par an pour l'installation de matériel pour protéger et atténuer les dégâts causés par la grêle.

**Travaux au cimetière :** Les travaux de relevage des sépultures sans concession ont commencé début octobre et un ossuaire a été réalisé afin d'y recueillir les reliquaires et les corps.

#### Extrait de la Séance du 24/11/2021:

**Convention de passage sur domaine privé :** Le conseil municipal autorise l'entreprise FREE à passer sur le domaine privé communal pour installer, mettre en service, exploiter et entretenir les équipements qu'elle est amenée à exploiter pour une durée de 12 ans.

**Commissions urbanisme :** La commission urbanisme s'est réunie le 19 novembre 2021. Beaucoup de dossiers ont été régularisés conformément aux demandes de la mairie mais il reste quelques dossiers à surveiller concernant des installations illégales.

**Chocolats de Noël pour l'école :** Comme tous les ans, la commune offre des chocolats aux enfants de l'école mais un goûter n'est pas envisagé vu le contexte actuel. L'arbre de Noël organisé par l'association des parents d'élèves aura lieu le 14 décembre au matin au foyer rural.

### À L'ÉCOLE

#### Halloween

Le 31 octobre dernier, l'Association des Parents d'Elèves a organisé le défilé d'Halloween, dans le respect des règles sanitaires. C'est ainsi que notre village a vu, en début d'après-midi, ses rues envahies par des petits monstres (fantômes, citrouilles, vampires et autres clowns) cherchant des bonbons que les habitants, volontaires victimes, se sont fait un plaisir de leur donner après avoir été menacés d'un terrible « un bonbon ou un sort ». Après cette cavalcade hivernale, les enfants se sont vus récompensés par un goûter et un partage des bonbons récoltés.



#### Spectacle de Noël

Le mardi 14 décembre dernier, l'Association des parents d'Elèves de Bégadan a organisé l'Arbre de Noël des enfants au Foyer Rural. Afin de respecter les règles sanitaires, seuls les enfants, les enseignants et les membres de l'association organisatrice étaient présents, ainsi que le maire et des membres du conseil municipal.

Le spectacle était assuré par la société Abac'Act qui a interprété « Tout Comme Ulysse », une pièce de théâtre interactive à laquelle les enfants pouvaient participer, avant qu'ils n'interprètent les chansons que leurs professeurs leur ont apprises. Ce n'est qu'après que le Père Noël a fait son apparition la hotte pleine de cadeaux.



### VIVRE ENSEMBLE



#### Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre, anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, et remémoration de tous les morts pour la France, s'est déroulée, ouverte cette fois-ci à tous les Bégadanaïses et Bégadanaïses. Les enfants ont participé à la cérémonie. Une gerbe a été déposée au monument aux morts, et au cimetière, en présence de Monsieur le Maire, ses adjoints, les conseillers municipaux, Gérard Ségatti Président de l'ULAC, Anthony Lagune et Raymond Ziga.

### MANIFESTATIONS À VENIR

#### Calendrier électoral 2022

Un calendrier électoral chargé attend la population cette année avec le renouvellement de la présidence à la république et à l'assemblée nationale.

**L'élection présidentielle = 10 et 24 avril 2022.**

**Les élections législatives = 12 et 19 juin 2022.**

Selon la situation sanitaire, les scrutins se dérouleront soit dans la salle du conseil municipal, soit dans la salle du Foyer Rural.

## Repas des Aînés

Comme depuis 2 ans maintenant, nous vivons dans l'incertitude de l'évolution de la situation sanitaire, nous devons donc dire, « SI » la conjoncture sanitaire nous le permet ; ce que nous espérons tous !, le repas des aînés devrait avoir lieu **le dimanche 6 mars 2022**. Nous vous tiendrons bien évidemment informés sur la tenue de ce repas festif.

## ACTUALITES

### Inauguration de la rue Fabienne Lambert

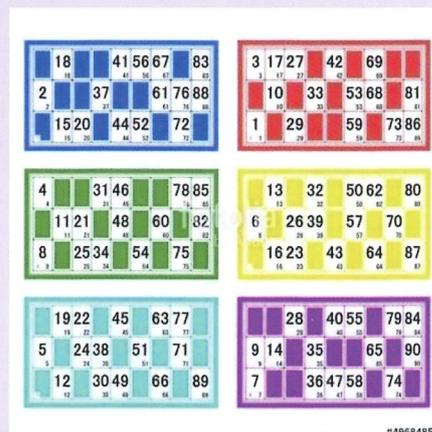
Comme décidé lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2020, la route qui part de la rue du Bourg pour rejoindre la route de Plagnac a été baptisée « Rue Fabienne Lambert ». Le mercredi 29 décembre 2021, en présence du Maire, du Conseil Municipal, de Jacques Lambert ; son père, Hugo et Emma ses enfants, Pierre son compagnon, parents et amis, l'inauguration officielle avait lieu. Après un rappel de l'implication importante pendant de nombreuses années de Fabienne au sein de la commune fait par Monsieur Le Maire, Jacques son père et Pierre son compagnon, ont remercié le Conseil Municipal pour cette initiative et ont exprimé une fierté bien légitime. Après quoi la plaque fut dévoilée par ses enfants, laissant monter une certaine émotion dans l'assistance.



### Reprise des lotos

Lors de la dernière réunion entre les présidents des associations de Bégadan et la mairie, il a été convenu la reprise des lotos au cours du mois de janvier. Cependant, après les dernières restrictions sanitaires annoncées par le gouvernement, il a été finalement acté que pour le Téléthon, les associations organiseront une tombola, avec les lots qu'elles ont récoltés auprès des commerçants, artisans du village et des alentours, dont les tickets seront vendus au cours des premiers lotos ainsi que par les membres des associations. A partir du dimanche 23 janvier :

- Dimanche 23 janvier : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Bégadan
- Dimanche 30 janvier : Loto organisé par l'association des Parents d'élèves
- Dimanche 6 février : Loto organisé par l'ACCA
- Dimanche 13 février : Loto organisé par le Foyer Rural
- Dimanche 20 février : Loto organisé par la Gym
- Dimanche 27 février : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Bégadan
- Dimanche 13 mars : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Port de By
- Dimanche 20 mars : Loto organisé par le Foyer Rural
- Dimanche 27 mars : Loto organisé par l'association des Parents d'élèves
- Dimanche 3 avril : Loto organisé par l'ACCA
- Dimanche 10 avril : Loto organisé par le CCAS
- Dimanche 17 avril : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Port de By
- Dimanche 24 avril : Loto organise par le Comité des Fêtes de Bégadan



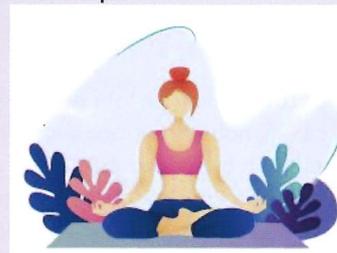
### Marche du Téléthon

Le 4 décembre dernier, la Gym Volontaire de Bégadan a organisé une marche en faveur du Téléthon. Une quinzaine de personnes ont répondu à l'appel de la présidente, Julie Compagnet : un parcours de 6 kilomètres à travers les rues du village en échange de 5€ ou plus en faveur du Téléthon. Cette initiative a permis de récolter 120€ qui seront cumulés avec la recette de la tombola organisée par l'ensemble des associations.



### Cours de Yoga

La Maison Eclusière du Port de By accueille des cours de Yoga dispensés par Caroline Surjon tous les mercredis de 18h00 à 19h15. Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental. A vos tapis ...



### Chantier Jeunes

Dans le cadre d'une mission d'insertion proposée en partenariat avec la CDC, la commune de Bégadan s'était positionnée pour accueillir 5 jeunes encadrés par 2 des éducateurs. Grâce à une enveloppe allouée pour l'achat des fournitures nécessaires à la réalisation du chantier, ils ont travaillé à la remise en état de l'aire de jeux et à la réfection de la peinture du bâtiment communal attenant.

Nous les remercions pour leur implication et le résultat tout à fait satisfaisant de leurs efforts.



## PRATIQUE

### Inscription sur les listes électorales

Pour l'élection présidentielle de 2022, vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au télé-service disponible sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés, jusqu'au **2 mars 2022**  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- **en mairie, ou par courrier adressé à votre mairie**, accompagné d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du **Cerfa n°12669\*02** de demande d'inscription, jusqu'au **4 mars 2022**  
Cerfa n° 12669\*02 à télécharger : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

**À savoir** : le **jeune de 18 ans** qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales

La **personne devenue française après 2018** est inscrite automatiquement sur les listes électorales

Pour plus de précisions, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.service-public.fr>, ou vous renseigner en mairie.

### SMICOTOM : accès aux déchèteries

Depuis fin octobre 2021, les usagers étaient déjà invités à s'identifier afin de bénéficier d'un droit d'accès aux déchèteries du syndicat. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour pouvoir accéder aux déchèteries, les usagers doivent présenter un identifiant sous forme de QR Code. Les principaux objectifs sont de pouvoir réserver l'accès aux contribuables qui financent le service, ce qui n'était pas le cas jusque-là, faire contribuer les gros producteurs de déchets, limiter les abus et de réduire les files d'attente. Le fait d'informatiser le système va aussi permettre de mieux comprendre les besoins des usagers et ainsi revoir le règlement de fonctionnement des déchèteries pour 2023. Pour générer votre identifiant, vous pouvez : Soit vous connecter sur : [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr) et vous laisser guider, Soit composer le numéro vert 0800 505 508. Le SMICOTOM propose également une nouvelle prestation pour limiter l'impact des déchets verts : le broyage des déchets verts à domicile à 60 € la 1<sup>ère</sup> heure, dont 20 € pris en charge par le SMICOTOM et sur les 40 € restant, 20 € sont déductibles des impôts. Vous trouverez tous les renseignements sur le site du SMICOTOM : [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr)



**NOUVEAUTÉ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

**PASS' DÉCHÈTERIES**  
Obligatoire pour accéder aux déchèteries

**POURQUOI ?**

- ✓ Réserver le service à nos usagers.
- ✓ Réduire les files d'attente.
- ✓ Faire contribuer les gros producteurs de déchets et limiter les abus.

**Qu'est ce que c'est ?**  
Un système d'identification et de suivi.

**COMMENT ?**

- ✓ Rendez-vous sur [smicotom.e-reom.net](http://smicotom.e-reom.net) dès maintenant,
- ✓ Créez votre espace et fournissez vos pièces justificatives,
- ✓ Recevez votre Pass' Déchèteries par SMS (un par foyer),
- ✓ Stockez votre Pass' Déchèteries dans votre téléphone,
- ✓ Présentez votre Pass' lors de vos visites sur nos déchèteries à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

Plus d'informations sur [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr)  
Assistance au 0 800 505 508



LE SERVICE  
PUBLIC DE L'  
**EAU**  
PAR AGUR

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Nous rappelons à tout le monde que la société Agur, en charge de la distribution d'eau, relève les compteurs d'eau (et les change quand nécessaire). La relève du compteur par un agent est obligatoire, au moins une fois par an. Il est réalisé par un technicien du fournisseur d'eau Agur, qui se présente au domicile. Grâce à ce relevé, le consommateur reçoit une facture d'eau basée sur sa consommation d'eau réelle, et non sur une estimation. Généralement le compteur d'eau est placé aux limites de la propriété pour rester accessible afin de permettre aux techniciens du service des eaux de réaliser le relevé de compteur. Dans le cas contraire, merci de bien vouloir laisser les techniciens faire leur travail. Une loi prévoit que l'occupant du logement doit faciliter l'accès au compteur d'eau aux techniciens du service des eaux. (loi n° 2014-344 du 17 mars 2014).

### UNE PANNE ?... UNE SOLUTION !

Nous avons tous besoin un jour ou l'autre de faire entretenir ou réparer notre voiture. Dans ces cas-là, nous aimerions avoir un service à proximité, rapide et si possible être bien accueilli. Eh bien pour cela, nous avons sur Bégadan le **RC Garage, 3 bis route des franquaises** à Courbian. Christophe Rollin, le gérant vous y accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h00. Très bien équipé, il peut réaliser tous types d'interventions sur véhicules légers : diagnostic avec valise, simple entretien (vidange, changement de pneus...) ou réparations plus complexes (distribution par exemple). De plus, il pourra mettre à votre disposition un véhicule de courtoisie, selon certaines modalités, ce qui n'est pas chose courante. Alors n'hésitez pas à vous y rendre ou à le contacter par téléphone au **06 11 82 48 81** ou par mail : [rcgarage33340@yahoo.com](mailto:rcgarage33340@yahoo.com)



**RC GARAGE**

mécanique générale

Rollin christophe  
Rte des franquaises 33340 BEGADAN

tel: 06.11.82.48.81

**PROCHAINE PARUTION MAI 2022** Ne pas jeter sur la voie publique